



N  
E  
ICSW  
S

International Council on Social Welfare

Août 2021

## Travailler ensemble pour un meilleur CIAS



**Professeur Antonio López Peláez, directeur général du CIAS et professeur de travail social et des services sociaux à l'Université nationale d'enseignement à distance (UNED) (Espagne)**

Chers membres, ami-e-s, lectrice-eur-s intéressés de la Lettre d'information du CIAS,

Depuis au moins 150 ans, la préoccupation pour le bien-être social et la lutte scientifique contre la pauvreté et l'inégalité dans les sociétés industrielles et post-industrielles ont donné naissance à un ensemble de professions d'assistance, d'institutions publiques et privées et d'ONG telles que la nôtre, le CIAS. Le travail social fait partie de cet effort collectif, basé sur la science, pour améliorer les conditions de vie de nos concitoyens. Il s'appuie sur un corpus théorique et épistémologique établi de longue date et sur un appel permanent à l'action. En tant que profession informée par la praxis et concernée par les dimensions sociales et humaines des vicissitudes de la vie quotidienne, le travail social (ainsi que d'autres professions

d'aide) vise à transformer la réalité en se mettant au service des personnes. À travers ce cadre épistémique des droits humains, le travail social tente de comprendre et d'aborder de manière réflexive les circonstances historiques au moyen d'une logique dialectique. En tant que tel, le travail social n'est pas exempt de controverses, notamment en ce qui concerne l'ordre social institué en tension avec les administrations, les institutions et les individus responsables de sa gestion, donnant ainsi lieu à une intersection entre l'engagement critique et les forces coercitives des normes et des systèmes d'organisation sociale établis.

Dans ce contexte, celles et ceux d'entre nous qui se consacrent à la profession - dans l'une ou l'autre de ses diverses sphères - ont été témoins de certains paradoxes et conflits. Par exemple, nous ne sommes pas de simples transformateurs, mais nous transformons des ressources ; et en raison de notre engagement critique, nous ne sommes pas de simples instruments de l'administration publique, même si nous en faisons souvent partie. Tout au long de ces processus, il est important de garder à l'esprit les équilibres et les tensions historiquement construits : l'intervention sociale est une forme d'assistance mais aussi de contrôle, et l'action sociale est transformatrice mais aussi une question d'adaptation et d'assimilation.

Malgré tout, si l'objet des métiers de l'aide est la personne en situation, c'est-à-dire la personne située dans un contexte donné et à un moment donné caractérisé par de multiples dimensions

sociales, le défi de notre époque est de faire face aux effets de la numérisation dans un environnement déjà numérique. Aujourd'hui, tant les administrations publiques que les entreprises, ou encore les citoyens dans leur vie professionnelle et leurs loisirs, sont immergés dans les réseaux sociaux, soit en tant qu'utilisateurs, soit en tant que consommateurs avides des technologies de l'information et de la communication (TIC). C'est précisément dans cet environnement que le travail social doit répondre aux défis et problèmes complexes qui se posent. Cela va des processus d'exclusion créés par les TIC, comme le cas récurrent de ce que l'on appelle la fracture numérique, à la nature même des réseaux sociaux et des interactions qui s'y produisent (comme l'a souligné Norman Davies dans son livre *Nervous States*, 2019) ou aux exigences d'intégration dans un environnement numérique. Pourtant, ces défis ne sont pas nouveaux. Depuis que les humains ont appris à maîtriser le feu, les technologies ont toujours joué un rôle clé pour façonner et assurer la survie des sociétés. En effet, les technologies et les artefacts que nous développons et produisons nous conditionnent en retour, ce qui engendre des effets inattendus, des gagnant-e-s et des perdant-e-s.

Dans le même temps, les objectifs de développement durable, qui doivent être atteints dans les sociétés numériques, nous présentent un ensemble d'objectifs qui guident notre action, tant en tant qu'ONG qu'en tant que professions liées au bien-être social. Les anciens défis sont redéfinis et doivent être affrontés de manière collaborative et nouvelle. En septembre 2021, le CIAS organise, en coopération avec l'IASSW, l'UNICEF, la FAO, le KNCSW et l'UNED, la conférence en ligne du CIAS "*Addressing food insecurity in Africa : strategies for ensuring child-sensitive social protection*" (jeudi 9 septembre

2021 8:00am ~ 11:30am (EST, NY time)). Comme Sergei Zelenev l'a souligné dans le précédent bulletin d'information de juillet, "en abordant une série de questions spécifiques dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la protection sociale adaptée aux enfants en Afrique, la conférence offrira une perspective sur des domaines d'une importance particulière, notamment le rôle des principales parties prenantes et leur interaction". Cette conférence est un pas de plus dans cette nouvelle étape du CIAS, dans laquelle nous cherchons à travailler ensemble, à partir d'une approche participative, pour contribuer au débat sur le bien-être social, en incluant dans l'agenda public des questions aussi pertinentes que l'insécurité alimentaire en Afrique :

<https://www.fundacion.uned.es/actividad/idactividad/25052&codigo=7153-OCAF>

Dans cette dynamique de collaboration mutuelle, il est important que tous les membres et régions du CIAS travaillent ensemble. Pour cette raison, je tiens à remercier nos collègues de la région de l'Amérique Latine, qui nous ont envoyé différents articles où ils partagent leurs projets et leurs aspirations. Je vous remercie tous chaleureusement d'avoir rendu possible ce projet de coopération et un meilleur CIAS pour le 21ème siècle.

**Prenez soin de vous et restez en bonne santé !**

## Les impacts de Covid-19 au Brésil



***Cristina Riscalla Madi,***  
***Présidente pour l'Amérique Latine du Conseil International de l'Aide Sociale (CIAS) et Directrice, Gestion des Etudes et des Programmes Sociaux, Sesc São Paulo***

Au début de 2020, la pandémie due au coronavirus a touché le Brésil alors que le pays était déjà en crise, qui se traduisait notamment par un retour de la problématique de la faim.

Pendant plus d'un an, nous avons vécu une pandémie mondiale. Les routines de chacun d'entre nous ont été complètement transformées à cause des effets du Covid-19 sur nos vies, que ce soit par l'isolement social ou le deuil ressenti par les milliers de membres de famille, d'amis et de connaissances perdus pendant cette période.

La triste réalité est que nous sommes au milieu d'une profonde crise sanitaire, une crise qui a des effets permanents, comme en témoigne les énormes inégalités sociales et économiques que nous connaissons ici en Amérique du Sud.

La population brésilienne subit une croissance de la pauvreté, de la faim, le démantèlement des politiques sociales, la privatisation des services et la perte des droits sociaux liés au travail. La classe

qui vit de son travail voit celui-ci devenir de plus en plus précaire, est confrontée à l'instabilité de son emploi, à la réduction des salaires, à la croissance du travail informel, à la sous-traitance et aux contrats à court terme.

Les rapports de l'ONU, de l'UNICEF et d'autres grandes organisations de défense des droits humains dans le monde ont déjà averti que les inégalités se sont accrues dans les pays d'Amérique latine pendant la pandémie. Les taux de personnes en situation de misère ont augmenté, ainsi que les indicateurs liés à l'insécurité alimentaire. Les populations en situation de vulnérabilité, les populations indigènes et les « quilombolas » (descendants et restes de communautés formées par des personnes ayant connu l'esclavage) sont les premières à ressentir l'impact de cette crise et celles qui le ressentent le plus.

Le déni de la maladie exprimé par le gouvernement fédéral brésilien semble faire partie d'une stratégie politique et non d'une incapacité à faire face aux impacts d'une crise sanitaire de cette ampleur. Avec des milliers de vies perdues à cause du Covid-19, le Brésil est plongé dans une véritable tragédie nationale, une tragédie économique, sociale, sanitaire, politique et morale.

Au Brésil, selon les données du ministère de la Santé, sur une population estimée à 214 millions de personnes, plus de 545 000 personnes sont décédées et plus de 18 millions se sont rétablies en juillet 2021.

Dans une société marquée par de profondes inégalités de classe, de genre, de race/ethnicité telle que la société brésilienne, la crise ne touche pas tout le monde de la même manière. Nous perpétons la violence dans notre vie quotidienne.

Le mythe de la cordialité brésilienne n'est pas qu'une idée, il s'agit d'un comportement spécifique pour qu'une façon spécifique de comprendre et de vivre la réalité puisse exister. L'image que nous avons de nous-mêmes est celle d'un peuple passif, joyeux, accueillant et affectueux, incapable de discrimination ethnique, religieuse, sociale et politique.

Dans le contexte de la protection sociale, on peut constater un énorme échec de l'Etat dans le développement de politiques publiques efficaces. Des millions de personnes n'ont pas accès au système de santé. Des milliers d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes ont vu leur cycle scolaire interrompu parce qu'ils n'avaient pas les moyens d'accéder aux technologies numériques qui leur permettaient de rester à l'école primaire, élémentaire et secondaire à distance.

La répression contre les groupes sexuels est considérée comme une protection naturelle des valeurs sacrées de la famille, la destruction de l'environnement est vue avec fierté, comme un signe de progrès et de modernité. Autrement dit, toutes les pratiques de violence reçoivent une justification apparente de non-violence. Nous reproduisons au quotidien les pratiques racistes, misogynes, homophobes et hétéropatriarcales comme s'ils étaient les piliers de la société brésilienne, et nous sommes loin de dénaturiser la violence dans notre pays.

En plus de toutes les violations des droits, les décisions non coordonnées, insuffisantes et négationnistes de la question sanitaire au Brésil conduisent à une situation grave de conséquences à long terme, aggravant encore les problèmes historiques de pauvreté et d'inégalité face à la vulnérabilité sociale du pays.

En 2021, l'aide d'urgence pour la population qui ne dispose pas d'une source de revenu régulière est entre 150 à 375 Reais, soit entre 30 et 75 Dollars. Selon les données fournies par le gouvernement fédéral, l'aide d'urgence bénéficie à plus de 206 000 personnes. Parmi elles, 142 531 ont droit à un quota de 150 reais (personnes vivant seules), 39 719 citoyens recevront 250 reais (familles de plus d'un membre), tandis que 23 876 sont des femmes qui subviennent seules aux besoins de leur foyer et recevront 375 reais.

Même face à cette situation, nous devons louer les institutions brésiennes qui se sont consacrées à la recherche, à la production de vaccins et de médicaments, ainsi que les nombreux professionnels qui travaillent en première ligne contre le Covid-19.

L'émergence d'un virus qui a déclenché une pandémie mondiale nous a poussés à réfléchir à notre propre humanité. Nous devons être capables de construire une notion d'humanité qui couvre toutes les personnes. D'où venons-nous et où voulons-nous aller ?

Il est urgent de penser à des actions qui prennent en compte les besoins matériels imposés par la crise de Covid-19, afin de pouvoir également présenter des propositions et des alternatives qui visent à réduire l'énorme inégalité produite entre nous toutes et tous. Il faut planifier et penser à la participation politique et sociale des individus dans le processus de construction de sociétés démocratiques, en considérant toujours la citoyenneté et la justice sociale pour toutes et tous.

Étant donné que les vaccins ne sont pas encore disponibles pour toute la population, notre devise a été "un vaccin sur le bras et de la nourriture dans l'assiette !".

**Revisiter le sujet des Partenariats : une décision par-delà les pouvoirs publics pour garantir les droits ?**



***Heloisa Helena Mesquita Maciel -Dr. Service Social - UFF, Professeure à l'Université Catholique Pontificale de Rio de Janeiro- PUC-Rio. Membre du Groupe de Recherche Josué de Castro basé au Centre Decanato des Sciences Biologiques et de la Santé CCBS à PUC-Rio et membre de soutien du CBCISS.***

***Ilda Lopes Rodrigues da Silva. Professeure libre de travail social - UGF, Professeure à l'Université Catholique Pontificale de Rio de Janeiro - PUC-Rio, Présidente du CBCISS.***

*L'article "Partenariats : une décision par-delà les pouvoirs publics pour garantir les droits ?" a été présenté à la Conférence internationale sur la formation et le développement du travail social en ligne 2021 de janvier à avril 2021. Une synthèse élargie de cet article est proposée ici dans le but d'élargir l'accès aux principales idées présentées lors de l'événement.*

### **Introduction**

Au Brésil, comme dans d'autres pays, la croissance de ce que l'on appelle dans le langage courant le « troisième secteur » est une réalité qui coexiste avec deux autres : le premier secteur, représenté par le gouvernement, qui remplit une fonction juridique et administrative de biens et services publics, correspondant ainsi aux actions de l'État, aux niveaux du district, de la municipalité, de l'État et fédéral ; et le deuxième secteur, représenté par le marché, par des

entreprises privées à but lucratif.

Ce que l'on appelle couramment le « troisième secteur » a suscité de nombreux débats sur sa signification, mais pour faire simple, il est entendu ici comme une organisation de la société civile, sans but lucratif, qui fournit des services d'intérêt public.

Ces différents secteurs sont confrontés au défi d'une coexistence qui devrait renforcer la protection sociale, en tenant compte des caractéristiques, des rôles et des besoins réels de la population, dans un pays où les inégalités sont cruellement importantes.

Dans ce sens, cet article propose un dialogue avec les différentes forces en présence et met en lumière les contributions que le Centre brésilien de coopération et d'échange de services sociaux - CBCISS, une organisation non gouvernementale à but non lucratif - a apportées au cours de ses 70 ans d'existence, sur la base de sa mission : "Maintenir le dialogue avec la société civile et les autorités publiques à la recherche de stratégies pour promouvoir le bien-être social, le développement et la justice sociale".

Avec une trajectoire guidée par le dialogue, le CBCISS s'est imposé comme un espace ouvert de discussion sur les politiques sociales, d'échange d'expériences nationales et internationales, comme en témoignent ses rapports, s'alliant à la recherche d'un monde plus humain et plus juste, ayant parmi ses alliés le Conseil International du Bien-être Social - CIAS, une organisation non gouvernementale mondiale, et le Service social pour le commerce, qui s'est distingué au Brésil par son ensemble d'initiatives guidées par la mission de promouvoir des actions socio-éducatives, qui contribuent au bien-être social et à la qualité de vie des travailleurs, en particulier pour le public

commercial, leurs familles et les communautés.

Outre ces partenariats, il convient de citer, entre autres, des universités telles que l'Université catholique pontificale - PUC-Rio.

L'article est organisé en deux parties : la première présente le contexte brésilien dans le processus de garantie de la protection sociale, montrant que les différents secteurs, connaissant des moments d'avancées et de reculs, n'étaient pas toujours en équilibre dans leurs efforts pour un monde meilleur ; dans la seconde, l'accent est mis sur le CBCISS et ses diverses initiatives pour donner une visibilité à la façon dont l'inégalité sociale se produit au Brésil.

L'article propose des réflexions basées sur le sauvetage historique et l'analyse de différents contextes, sur la base de recherches documentaires, soutenues par des catégories telles que la protection sociale comprise ici, selon Jaccoud (2009) comme un ensemble d'initiatives publiques ou réglementées par l'État pour la fourniture de services et de prestations pour faire face à des situations de risque social ou d'épreuves sociales ; et par la catégorie d'organisation non gouvernementale, ou ONG, qui au Brésil a mis longtemps à être utilisée naturellement dans le pays.

Le partenariat est un thème présent à travers diverses expressions dans l'action de l'exécutif d'État dans le domaine social : par l'établissement de liens de coopération entre l'Administration Publique Directe et Indirecte et des entités civiles à but non lucratif ; par des modèles de coopération public-privé dans le domaine social, toujours présents, mais intensifiés ces dernières années avec la présence de l'action privée dans la prestation complémentaire de services sociaux directement

à la population, où le Gouvernement a choisi de recourir à l'action coopérative avec le troisième secteur au lieu de fournir directement le service public aux citoyens et en établissant des conditions de qualification et de sélection des entités partenaires, conditions essentielles des liens de coopération qui doivent être imposées par le Pouvoir Public afin de garantir la suprématie de l'intérêt public. Ces partenariats s'exprimeront sous différentes formes juridiques.

Il s'agit d'une relation qui se distingue de la relation avec le réseau d'assistance sociale par le biais de subventions et de transferts de ressources. Avec ces derniers, la perspective est d'aider au développement de leurs propres activités, tandis que la relation de partenariat implique une collaboration dans l'exécution de l'activité de manière articulée comme moyen de promouvoir l'obtention de résultats.

A partir de l'ensemble des politiques publiques et de la relation de partenariat, la politique publique d'Assistance Sociale sera mise en évidence sous un regard historique à travers lequel elle cherchera à répondre à la question suivante : Les partenariats relèvent-ils d'une décision qui dépasse la puissance publique pour garantir les droits ?

### **Le Brésil et la protection sociale**

Historiquement, le Brésil n'a pas joué un rôle de premier plan dans la garantie de la protection sociale de la population. Celle-ci a été, pendant longtemps, entre les mains des institutions religieuses, de la philanthropie et de la bienveillance, qui ne reconnaissaient pas de droits aux nécessiteux, ni ne garantissaient la continuité des soins, en plus d'ouvrir un espace pour l'utilisation clientéliste, pour échanger des faveurs, maintenant la population dans une position de

subordination. Ce paysage a coexisté avec des initiatives de l'État selon un principe de subsidiarité, c'est-à-dire que les entités ont reçu des ressources pour compléter les dépenses avec les services offerts à la population mal desservie. Ce paysage subit quelques changements dans les années 40, lorsque l'État augmente sa participation aux secteurs de l'assistance. À cette époque, le rôle du secteur bénévole commence à être perçu comme complémentaire et on constate une réduction du secteur bénévole, l'État prenant en charge certains services comme les hôpitaux et d'autres avec une prise en charge plus complète et décentralisée. C'est une situation qui ne dure pas longtemps.

Selon Landim (1999) dans sa recherche approfondie sur le sujet des organisations non gouvernementales à but non lucratif : "A partir du début des années 1960, le secteur associatif a recommencé à exercer son influence à mesure que de nouveaux besoins étaient identifiés et que de nouveaux moyens de collecte étaient mis en place. Son importance n'a pas diminué depuis cette époque." Le même auteur commente l'expression ONG, ancienne, née à l'ONU dans l'après-guerre sans grande utilisation au Brésil, dans des contextes politiques, comme dans des contextes académiques et sociologiques, et qui a gagné en notoriété dans une période plus récente. En 1980-1990, elle apparaît dans les journaux, devenant le sujet de travaux académiques et de débats dans les milieux intellectuels brésiliens, se référant à un ensemble déterminé d'organisations dont l'origine remonte aux années 1970, avec la consolidation de son histoire tout au long des années 1980.

Il faut souligner les agences globalisantes des politiques identitaires, qui sont apparues depuis les années 60 aux États-Unis et en Europe occidentale, en raison de leurs caractéristiques

internationales, travaillant également au Brésil en s'articulant à des groupes qui défendent des droits spécifiques ou diffus : environnementalisme, femmes, noirs séropositifs, peuples indigènes, enfants et adolescents, etc. Le fait est que dans le Régime Militaire, période dictatoriale autoritaire, elle coexiste avec la modernisation et la diversification sociale du pays et avec la création d'une nouvelle société organisée, basée sur des pratiques et des idées d'autonomie par rapport à l'État. Dans cette période, les ONG se distinguent non seulement par leurs performances dans le domaine social, mais aussi par leur opposition politique.

La trajectoire mise en évidence jusqu'à présent, toujours guidée par la question initiale : Les partenariats relèvent-ils d'une décision qui dépasse le gouvernement dans la garantie des droits ? Elle avance dans les réflexions sur la matérialité du Devoir de l'État.

La protection sociale doit être comprise au-delà du domaine de l'assistance sociale, en reconnaissant un ensemble d'autres besoins de la population, en reconnaissant les droits sociaux établis dans l'article 6 de la Constitution brésilienne de 1988 : "L'éducation, la santé, le travail, les loisirs, la sécurité, la sécurité sociale, la protection de la maternité et de l'enfance, l'assistance aux indigents sont des droits sociaux, sous la forme de cette Constitution". Il n'est pas possible d'ignorer que le Brésil, pendant de nombreuses années, n'a pas assumé un rôle de premier plan dans la protection sociale de la population, restant, pendant longtemps, entre les mains d'institutions religieuses, philanthropiques et caritatives.

Le phénomène du troisième secteur n'est donc pas le développement d'organisations dans un "secteur" au détriment de la crise dans un autre,

mais l'altération d'un modèle de réponse sociale à la "question sociale" (typique de l'État providence), avec le manque de responsabilité de l'État, l'exemption du capital et l'auto-responsabilité du citoyen et de la communauté locale (Montano, 2020, pp. 183, 184, 185)

La reconnaissance de la nécessité d'une action plus efficace de l'État est identifiée de manière très simplifiée dans les années 1930, avec quelques avancées dans les années 1940, lorsque la Légion brésilienne d'assistance (LBA) est créée, la plus grande agence d'assistance du pays, avec des opérations présentes dans presque tout le Brésil. La LBA s'est éteinte en 1995, mais elle bénéficie encore aujourd'hui du soutien important du réseau philanthropique.

Le devoir de l'État dans la fourniture de la protection sociale apparaît plus explicitement dans les années 1990, sans toutefois s'appuyer sur un réseau de services composé d'entités non gouvernementales, comme l'établit la loi organique sur l'assistance sociale (loi 8.742 / 1993), révisée en 2011, qui dispose que "Les entités et organisations d'assistance sociale sont considérées comme des organisations à but non lucratif qui, individuellement ou cumulativement, fournissent une assistance et des conseils aux bénéficiaires couverts par cette loi, ainsi que celles qui agissent dans la défense et la garantie des droits."

Il s'agit d'une avancée importante car l'État prend la charge de certaines responsabilités pour lui-même, reconnaissant un ensemble d'entités qui ont été dédiées à la population, les amenant à une réorganisation dans laquelle, à travers les services / assistance, conseil et défense des droits font partie du réseau d'assistance sociale, comme souligné dans la politique nationale d'assistance sociale (2004).

Par conséquent, l'absence de l'État, face aux expressions de la question sociale, avait la présence des institutions religieuses, des groupes de solidarité ; un modèle qui perdure, même si elle est accompagnée par d'autres initiatives qui ont pris forme à partir de 1930, avec la révolution industrielle, donnant une visibilité à l'exclusion sociale. À cette époque, l'État reconnaît les revendications des travailleurs, et assume des responsabilités en garantissant les droits. Cependant, les personnes qui n'étaient pas incluses dans le monde du travail continuaient à dépendre de la philanthropie.

Dans la décennie 1990-2000, bien que des avancées plus importantes aient été souhaitées, on constate un développement important de ce qui a été établi dans la constitution fédérale de 1988 et qui est étroitement lié à la proposition de cet article : la mise en place de Conseils de gestion des politiques publiques dans tout le Brésil. Il s'agissait d'un pas de plus dans la consolidation de l'État démocratique des droits, dans un pays qui a vécu plus de 20 ans de dictature militaire ; c'était un appel à la société civile pour qu'elle participe aux décisions dans des espaces organisés avec une parité entre le gouvernement et la société civile qui devrait être représentée par les usagers qui demandent une protection, les professionnels qui travaillent dans la prestation de soins et les entités qui composent le réseau d'assistance sociale dans la protection sociale avec les pouvoirs publics.

De 2003 à 2016, le pays a été dirigé par un gouvernement démocratique populaire dirigé par le président Luís Inácio Lula da Silva (Lula) pendant deux mandats, suivi par la présidente Dilma Rousseff dont le second mandat a été interrompu par un coup d'État politique. Cette période a été très significative de réalisations pour la population grâce à des initiatives dans d'autres



domaines des droits sociaux tels que le logement, le travail, etc. Dans le domaine de l'assistance sociale, les avancées ont été très significatives : la loi organique d'assistance sociale (1993) a finalement la configuration de son modèle décentralisé avec la structuration du Système unifié d'assistance sociale - SUAS.

L'ensemble de ces services a comme matrice de travail la coexistence socio-familiale et communautaire et s'appuie sur des unités de référence pour servir la population. Ce modèle de travail s'est étendu à toutes les municipalités brésiliennes, cherchant à faire progresser progressivement la couverture de la demande.

En plus des services, les Prestations ont été une priorité avec l'expansion de la Prestation de Paiement Continu (salaire pour les personnes âgées et les personnes handicapées incapables de subvenir à leurs besoins) et le Programme "Bolsa Família" (Programme d'Allocations Familiales), qui a unifié un ensemble de programmes de transfert de revenus qui ont pulvérisé l'assistance aux familles et systématisé l'assistance à celles-ci, permettant de faire face à la misère et à la pauvreté, changeant significativement la vie des familles avec des améliorations dans des indicateurs importants, pour le pays, en matière de santé et d'éducation, par exemple.

Ce fut également une période de forte participation populaire dans les conseils de politique publique et la tenue de plusieurs conférences, en plus d'autres méthodologies de décentralisation du débat populaire et d'un bon dialogue entre les gestionnaires des trois sphères de gouvernement (Union, états, district fédéral et municipalités) dans l'accord de gestion publique, assurant des règles claires de cofinancement et d'organisation des services.

Bien qu'il s'agisse d'une période marquée par la reconnaissance du devoir de l'État, du droit du citoyen, le réseau d'assistance sociale a toujours été présent et reconnu pour sa contribution historique, comme mentionné ci-dessus, soulignant le fait qu'il sera réorganisé dans le réseau de service à la clientèle, de conseil et de défense des droits et pour faire partie du Registre national des entités d'assistance sociale (Résolution CNAS n° 04/14).

Il s'agit d'un instrument de gestion, à la charge de l'administration publique, qui stocke des informations sur les organismes et les offres d'assistance sociale opérant sur le territoire national ; il permet le rapprochement entre l'État et la société civile, en rendant possible le suivi du service aux usagers des politiques et en reconnaissant l'importance des organismes dans le champ d'application du Système unifié d'assistance sociale. Pour les gestionnaires des politiques, le Registre permet la connaissance et le suivi des organisations qui font partie du réseau d'assistance sociale.

Les organisations/entités figurant dans le Registre permettent la signature de partenariats et la réception de fonds provenant d'amendements parlementaires. Pour les utilisateurs de la politique d'assistance sociale, par la consultation du registre référencé et de la carte des organisations de la société civile, le public peut vérifier quelles organisations et offres sont disponibles dans leur municipalité et / ou dans leur État. En ce qui concerne les entités, il convient de souligner une autre réalisation importante, connue sous le nom de cadre réglementaire pour les organisations de la société civile (OSC), approuvé après de longues discussions par la loi N. 13.019 de 2014, qui, selon la présidence de la République (2016) a pour objectif d'améliorer l'environnement juridique et institutionnel lié aux

organisations de la société civile et leurs relations de partenariat avec l'État.

En ce qui concerne les sources de revenus destinées aux Organisations de la Société Civile, il est important de mentionner que, bien que les ressources gouvernementales puissent être mobilisées par les OSC brésiliennes, une partie d'entre elles ne dépend pas de l'État et, historiquement, leur durabilité est basée sur leurs propres ressources et les dons privés de la société elle-même.

Il identifie une période d'initiatives importantes dans l'ordre administratif et financier, le souci de la forme de construction du dialogue cherchant à impliquer une large représentation de la société civile. Il y a un ensemble d'avancées dans la relation entre le pouvoir public et la société civile, qui, malheureusement, n'a pas été identifié ces dernières années.

Ce à quoi nous assistons actuellement est le démantèlement d'un modèle de protection sociale, il s'agit d'une initiative qui va au-delà de la réduction du financement public avec l'intention claire de démanteler les droits et d'exempter l'État.

Dans ce sens, nous assistons à l'introduction de programmes qui vont de pair avec la conception du Système unifié d'assistance sociale, causant de nombreuses pertes à la population, en particulier en cette période de pandémie, où la population connaît le chômage, la faim et l'abandon de la population par le gouvernement.

Par conséquent, en même temps que les formes institutionnalisées de service à la population apparaissent ou sont démantelées, le défi d'y réfléchir motive les professionnels tels que les travailleurs des services sociaux et les

organisations non gouvernementales telles que le CBCISS dans la perspective de ce que cela représente dans la garantie des droits. C'est un défi qui nécessite de repenser ce qui est fait, dans le service direct et dans la manière dont la relation de partenariat est établie.

### **Le CBCISS et ses partenaires et leur performance dans le paysage brésilien**

L'ensemble de la représentation de la catégorie professionnelle, représentée par le Conseil Fédéral du Travail Social a agi intensément, de la même manière que le Centre Brésilien d'Échange et de Services Sociaux - CBCISS (1946) dans le but de contribuer au développement socio-économique et culturel du pays, à travers des actions et des services, en maintenant le dialogue avec les autorités publiques visant les niveaux de bien-être social, l'égalité sociale, les droits et la justice sociale. Il se distingue comme une incitation à la coopération et l'échange entre les institutions et les professionnels travaillant dans le domaine des services sociaux. Dans ce processus de débats, on a compté sur d'importants partenariats, comme le Service Social du Commerce.

Les deux institutions sont apparues dans le paysage brésilien la même année, avec des missions spécifiques, mais en ligne. Cela explique peut-être le partenariat maintenu entre les deux et le dialogue dans la recherche d'une construction commune. Au Brésil, et dans d'autres pays, la croissance du troisième secteur est une réalité qui coexiste avec deux autres secteurs.

Il s'agit d'une coexistence qui doit renforcer la protection sociale, en tenant compte des caractéristiques, des rôles et des besoins réels de la population dans un pays cruel dans son inégalité sociale. Dans ce sens, engager le

dialogue avec ces différentes forces et souligner les contributions que le Centre brésilien de coopération et d'échange de services sociaux-CBCISS, une organisation non gouvernementale à but non lucratif, a fait au cours de ses 70 ans, compte tenu de sa mission : "Maintenir le dialogue avec la société civile et le gouvernement à la recherche de stratégies pour promouvoir le bien-être social, le développement et la justice sociale".

Avec une trajectoire guidée par le dialogue, le CBCISS s'est imposé comme un espace ouvert de discussion sur les politiques sociales, d'échange d'expériences nationales et internationales, comme en témoignent ses rapports, en s'alliant à la recherche d'un monde plus humain et plus juste, avec parmi ses alliés le Conseil International de l'Action Sociale (CIAS).

Les actions partagées entre le CBCISS et le Service Social du Commerce de l'Etat de São Paulo ont abordé des questions pertinentes au moment de l'inégalité sociale que vit la société brésilienne, aggravée par la crise sanitaire et socio-économique résultant de la pandémie du nouveau coronavirus de COVID-19.

Il convient de souligner deux actions qui ont été développées de manière virtuelle :

- Rencontre du monde de la connaissance et de la société : Défis et possibilités. Il s'agit d'organiser des réunions mensuelles (en face à face et virtuelles) pour l'exposition, la discussion, l'échange de connaissances et d'expériences, visant à fournir des subventions aux politiques sociales et publiques.
- Séminaire national sur le travail social dans le monde du football. Thème : Le travail social dans la défense des droits humains

dans la formation sportive des enfants et des jeunes. Cet événement, qui en est déjà à sa cinquième édition, montre que le football est une passion et un moyen de commerce. Il est important que la société s'approprie la connaissance de ce qui se passe dans ce domaine de travail et que les professionnels qui y participent observent la responsabilité qui est la leur envers les enfants qui cherchent à réaliser un rêve : devenir un professionnel du football.

- Une autre action pertinente concerne la représentation du CBCISS dans les instances de contrôle social. Les Conseils sont composés de manière paritaire de représentants de la société civile et du gouvernement avec des fonctions normatives et de contrôle sur les actions publiques et privées dans les politiques.

Le CBCISS a un accent, par élection, dans le Conseil municipal d'assistance sociale de Rio de Janeiro, dans le Conseil d'État pour la défense des personnes âgées, et dans le Forum des droits des personnes âgées.

Cette brève présentation ne peut pas ne pas souligner la participation du CBCISS dans une action partagée avec le Service Social du Commerce dans l'Etat de São Paulo, pour tenir dans la ville de São Paulo la Pré-Conférence préparatoire à la Conférence Internationale du CIAS à Rimini - Italie en 2020, qui a été reportée en raison de la pandémie.

Ce fut une riche opportunité de rencontrer les représentants des régions d'Amérique du Sud et des Caraïbes, avec l'intention d'un rendez-vous pour une autre réunion.

Toujours dans la dimension de la participation internationale, le CBCISS était présent à

l'Assemblée générale en ligne du CIAS en novembre 2020, lorsque l'élection du nouveau président de la région a eu lieu, étant élu le représentant du Service social du commerce de l'État de São Paulo.

### Quelques considérations

Nous avons commencé l'article par une question : De l'ensemble des politiques publiques et de la relation de partenariat à la politique publique d'assistance sociale dans une perspective historique, est-il possible de dire que le partenariat est une décision qui dépasse les pouvoirs publics pour garantir les droits ?

Il est nécessaire de reconnaître l'importance du réseau d'assistance sociale de la société civile dans la fourniture de protections. Celles-ci s'expriment de différentes manières : dans l'offre concrète de services aux différents segments de la société, dans la production de conférences informatives sur la loi, dans les productions culturelles offertes et, plus récemment, dans la combinaison d'efforts pour atteindre la population avec des aliments, des produits d'hygiène et des apports pour la protection due au Covid-19.

Ces initiatives doivent s'appuyer sur la puissance publique pour être reconnues comme un droit. Le travail de partenariat réalisé en particulier par le Service Social du Commerce et le CBCISS et qui a la reconnaissance de la société et du gouvernement lui-même est une contribution précieuse, mais ne remplace pas la responsabilité de l'Etat pour atteindre la population.

Par conséquent, les actions partagées visant à garantir les droits de protection sociale sont fondamentales pour atteindre un monde qui reconnaît les valeurs inhérentes à la dignité

humaine et l'État ne peut renoncer à son devoir de garantir la protection sociale à la population.

### Références bibliographiques

- BEHRING, Elaine Rossetti. Expressões Políticas da Crise e as Novas configurações do Estado e da Sociedade Civil. Available at: <http://www.abepss.org.br/arquivos/anexos/elaine-behring-201608200502412432680.pdf>
- BRAZILIAN CENTER FOR COOPERATION AND EXCHANGE OF SOCIAL SERVICES, - CBCISS, Rio de Janeiro, 1946-2006.
- ABONG, São Paulo. Notebooks - n. 1- 1991.
- UNESCO. Conception and management of non-contributory social protection in Brazil. Brasília: Ministry of Social Development and Fight Against Hunger, UNESCO, 2009.
- LANDIN, Leilah. Notes on the third sector and other strategic expressions. In: The Social Question. Rio de Janeiro: PUC-Rio, Department of Social Work. Volume 4, No. 4, 1999.
- MONTANO, Carlos. Third Sector and social issue: criticism of the emerging pattern of social research. São Paulo: Cortez, 2002.
- BRAZILIAN CENTER FOR COOPERATION AND EXCHANGE OF SOCIAL SERVICES, CBCISS. Challenges Araxá 30 years later in Debates Sociais. Rio de Janeiro: CBCISS, N. 63-64. 2004.
- BRAZIL. Federal Constitution 1988.
- \_\_\_\_. Ministry of Social Development and Fight Against Hunger. National Social Assistance. 2004. <http://www.mds.gov.br>
- \_\_\_\_. National Social Assistance Policy, 2004. <http://www.mds.gov.br>
- \_\_\_\_. Ministry of Social Development and Fight Against Hunger. Basic Operating Standard. 2012. <http://www.mds.gov.br>
- \_\_\_\_. Organic Law on Social Assistance. Law 8.742 / 1993, as amended by Law 12.435 / 2011. Available at: [http://www.gespublica.gov.br/sites/default/files/documentos/vol\\_1\\_relacoes\\_parceria\\_publico\\_ongs.pdf](http://www.gespublica.gov.br/sites/default/files/documentos/vol_1_relacoes_parceria_publico_ongs.pdf)

### Rencontre avec le directeur de l'UNRISD, Paul Ladd



**René Schegg,**

**représentant spécial du CIAS auprès des Nations Unies à Genève**

Du 29 juin au 2 juillet 2022, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) accueillera une conférence avec des actrices et acteurs de la société civile sur le thème « *Co-building a New Eco Social World: Leaving no one behind* (Co-construire un nouveau monde éco-social : N'abandonner personne) ». J'ai eu le plaisir de rencontrer le directeur de l'UNRISD, Paul Ladd, à Genève, afin de discuter des préparatifs de la conférence et d'élaborer d'éventuelles contributions. Au cours de cette réunion informelle, Paul Ladd a expliqué l'importance d'un nouveau contrat éco-social. Le contrat éco-social aborde principalement trois défis : (1) le contrat vise à garantir les droits humains pour toutes et tous - ce qui signifie notamment l'inclusion de ceux qui ne bénéficient pas pleinement des contrats sociaux précédents, tels que les femmes, les travailleurs informels et les migrants ; (2) il doit garantir une plus grande liberté pour toutes et tous, y compris la sécurité et la protection ; (3) il doit stimuler la transformation des économies et des sociétés afin d'enrayer le changement climatique et la destruction de l'environnement.

J'ai exprimé mon intérêt et ma volonté de relever les défis qui nous attendent et, en tant que CIAS, nous utiliserons notre expertise organisationnelle et celle de nos membres pour soutenir la transformation des sociétés et des économies en abordant la protection des processus écologiques essentiels, en surmontant les injustices historiques, en assurant la justice entre les sexes et en introduisant de nouvelles formes de solidarité.

En tant que partenaires égaux avec d'autres organisations et associations sociales et écologiques, le CIAS s'engage à travailler pour la nouvelle ère du développement durable.

Nous invitons les membres à partager leurs visions sur la manière de faire du nouveau contrat éco-social une réalité. Nous tiendrons compte de vos commentaires dans la planification de la conférence.

Merci.

### Plus d'activités au CIAS - Retenez la Date!

#### Conférence en ligne du CIAS

**"Lutter contre l'insécurité alimentaire en Afrique : stratégies pour assurer une protection sociale adaptée aux enfants"**

**Jeudi, 9 septembre, 2021**

**8h00 ~ 11h30 (EST, heure de NY)**

ICSW en coopération avec IASSW, UNICEF, FAO, KNCSW et UNED

La sécurité alimentaire et nutritionnelle est l'une des questions clés parmi les priorités de développement de nombreux pays africains. L'insécurité alimentaire actuelle en Afrique est un défi énorme et complexe qui est étroitement lié au risque de malnutrition, aux soins de santé, à l'éducation, à la stabilité politique, à la pauvreté ainsi qu'aux priorités et aux orientations générales du développement national. Une meilleure compréhension de la nature multidimensionnelle du défi de l'insécurité alimentaire, en particulier de son impact complexe sur les enfants, peut faciliter les actions concertées et un meilleur ciblage des interventions des gouvernements nationaux, des organismes internationaux et des organisations de la société civile.

En abordant une série de questions spécifiques dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la protection sociale adaptée aux enfants en Afrique, la conférence en ligne du CIAS fournira une perspective sur les domaines d'importance particulière, y compris le rôle des principaux acteurs et acteurs concerné-e-s et leurs interactions. Il y a deux grandes séries de questions à aborder. Premièrement : les questions conceptuelles et générales relatives à l'insécurité alimentaire en Afrique, l'analyse des vulnérabilités, les mesures visant à promouvoir une croissance inclusive, les efforts visant à renforcer la coopération avec les différentes parties prenantes et les stratégies visant à améliorer le développement des capacités. Deuxièmement : des études de cas nationales susceptibles d'illustrer l'évolution des approches des questions susmentionnées, les diverses dimensions de la situation existante et les meilleures pratiques nationales.

Le résultat attendu est une meilleure compréhension de l'ensemble des questions politiques et des compromis dans le contexte de la sécurité

alimentaire et de la protection sociale adaptée aux enfants en Afrique. Celle-ci pourrait être utilisée par le CIAS et ses partenaires dans leur plaidoyer et leurs conseils politiques.

Plus d'informations :

<https://www.fundacion.uned.es/actividad/idactividad/25052&codigo=7153-OCAF>

Sergei Zelenev <szelenev@icsw.org>

Le contenu des Bulletins du CIAS peut être librement reproduit ou cité à condition de mentionner la source. Les points de vue ne représentent pas nécessairement les politiques du CIAS.

Rédacteur des Bulletins d'information du CIAS : **Antonio López Peláez**,  
**Directeur général, CIAS**  
[alopez@icsw.org](mailto:alopez@icsw.org)

CIAS - Conseil international de l'action sociale.  
Bureau numéro 34. Département de travail social, Faculté de droit, Université nationale d'enseignement à distance (UNED).  
C/ Obispo Trejo 2, 28040  
Madrid (Espagne).

**Les propositions de contribution à la lettre d'information sont les bienvenues !**